



# Bulletin d'Informations Communales

## Edito du Maire

Qui dit année bissextile dit un jour de plus sur le calendrier : le 29 février. Une petite faille dans notre espace-temps qui nous offre l'opportunité de vivre une journée de plus en 2024.

Le 29 février s'inscrit comme un jour intercalaire qui revient sur le calendrier tous les quatre ans. Ce jour rare, où l'on fête les Auguste et Antoinette, est aussi l'occasion d'une ribambelle d'anecdotes surprenantes.

La superstition paysanne jugeait ce jour funeste pour le bétail et les récoltes, d'où ces dictons :

*« En l'année bissextile, garde du blé pour l'an qui suit. »*  
*« L'année bissextile soyez fin, semez du chanvre au lieu du lin. »*  
*« N'aie nulle peur de l'année bissextile, mais de celle d'avant et de celle d'après. »*

Trop de pluie, pas assez de soleil. Une année pas facile pour les Soultzois et pour le monde agricole qui doit s'adapter au changement de température et à la pluviométrie ambiante (mildiou, baisse de rendement céréalière, limaces pour nos jardins...)

Changement également pour notre communauté paroissiale par les départs de M. l'Abbé Jauffrey WALTER et l'Abbé Alexis AFAGNON remplacés par l'abbé Sylvain Boko à partir de septembre 2024

Même à la tête du Périscolaire. M. Eric BUFQUIN sera remplacé pour la rentrée scolaire par Mme Marion ADAM avec une présence de plus de 39 enfants au service de midi.

Changement aussi au Parlement Européen avec une présence plus forte du RN menée par Jordan Bardella, entraînant la dissolution de l'Assemblée Nationale. A l'issue de ces élections législatives, aucune majorité claire ne se dégage au Parlement. La prise de position du Président de la République est désormais très attendue, car c'est lui qui dispose du pouvoir de nomination du Premier ministre. Ce processus pourrait prendre beaucoup de temps, dans l'attente d'un accord hypothétique entre plusieurs forces politiques sur un candidat pour Matignon et sur un programme.

Enfin, notre pays sera rythmé, après notre défaite au foot, par le Tour de France et les jeux olympiques.

Participez aussi massivement à nos animations d'été (Fête Nationale, Pique-Nique Communal, sorties pédestres) et fréquentez notre marché (17 exposants) tous les jeudis soir de 17h00 à 20h00 avec possibilité d'emporter ou d'y déguster une tarte flambée.

Bel été à tous

Votre Maire  
Guy SCHMITT



**Soultz les Bains**

Profitez de l'ambiance estivale et du savoir-faire local, pour déguster des produits locaux et rencontrez des artisans passionnés

A déguster sur place ou à emporter:

- Tartes flambées
- Bière artisanale
- Spécialités à base de choux
- Viticulteur
- Spécialités culinaires avec des escargots
- Rhum artisanal
- Boulangerie
- Fruits & légumes
- Jambon raffiné
- Nougat artisanal
- [Cultivateur de plantes](#)
- Miel



Flânez entre les stands et laissez-vous charmer par la créativité des artisans présents.

On y trouvera :

- Des objets en céramique
- Divers senteurs de savon artisanal
- De la confection d'articles utiles en tissu
- Une artiste peintre qui exposera de jolis toiles

## Repassage La Dame au Fer

Vous voulez un petit peu plus de temps libre?

La Dame de Fer peu vous en donner si vous la laissez s'occuper de votre linge.

Il vous avez juste à le ranger.



15€ la corbeille  
et 1€ de supplément par chemises.

N'hésitez pas à la contacter du lundi au samedi de 9h à 20h et si besoin le dimanche matin de 9h à 11h.

## La Dame au Fer



Repassage  
0632465689

# SOULTZ-LES-BAINS

Fête Nationale  
le 13 juillet dès 19h  
à l'étang de pêche



Animation Musicale  
DJ ELVIS



L'ensemble des  
habitants courrés

Tartes flambées  
& buvette sur place



Organisé par l'AAPPMA

Pour plus d'information :  
Par téléphone M. REISSER au 06 31 41 01 26  
ou M. HENG au 06 33 95 16 66  
par mail à l'adresse [daniel.reisser67@gmail.com](mailto:daniel.reisser67@gmail.com)

La soirée de fête à l'étang de pêche sera précédée par la commémoration de la fête nationale au Monument aux Morts avec un dépôt de gerbe

Rendez-vous à **19h00** sur le parvis de l'Eglise

## Battues grands gibiers

2024–2025

L'Association de Chasse du STAHLBERG qui est titulaire du lot de chasse de notre Commune du 2 février 2024 au 1<sup>er</sup> février 2033 et présidée par M. Patrick CLAUS, organisera des battues les dimanches :

**Grands Gibiers**  
**3 novembre 2024**  
**1<sup>er</sup> décembre 2024**  
**12 janvier 2025**

Par principe de précaution et pour éviter tout incident ou accident, nous invitons la population à ne pas se promener en forêt à ces dates.

Il est à rappeler que la location de cette chasse (2 500 euros/an) est affectée de droit à l'entretien des chemins ruraux permettant en particulier de payer le fauchage annuel des accotements.

## Battues sur le terrain militaire de Mutzig

2024–2025

L'Association Diane de Strasbourg-Mutzig, association de chasse militaire titulaire du droit de chasse dans l'enceinte militaire du fort de Mutzig présidée par M. Eric VAGNER, organisera des battues les dimanches :

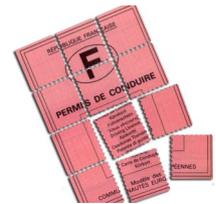
**17 novembre**  
**1<sup>er</sup>, 15 et 19 décembre 2024**  
**12 janvier 2025**

Par principe de précaution et pour éviter tout incident ou accident, nous invitons la population à ne pas se promener en forêt à ces dates.



## Demande d'information relatives au Permis de Conduire

- ◆ Pour consulter votre solde de points, et télécharger instantanément votre relevé d'information intégral (RII) ou restreint (RIR), connectez-vous via FranceConnect au site : <https://mespoints.permisdeconduire.gouv.fr>
- Vous pouvez également y consulter l'historique des pertes et récupérations de vos points sur 10 ans et le calendrier prévisionnel de restitution automatique de vos points perdus (sous réserve de l'absence de nouvelle infraction en cours)
- ◆ Si votre question concerne les démarches relatives à la délivrance du permis, merci de contacter directement l'ANTS : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/> ou au 3400
- ◆ Si vous entendez déposer une réclamation, rendez-vous sur l'espace : <https://recours.permisdeconduire.gouv.fr/>
- ◆ pour toute autre demande, merci de vous adresser à la Préfecture – Bureau de la sécurité routière - section de proximité des droits à conduire, à l'adresse suivante : [pref-proximite-pc@bas-rhin.gouv.fr](mailto:pref-proximite-pc@bas-rhin.gouv.fr)



## Aux propriétaires de chiens

Avec le beau temps, vous avez peut-être l'envie d'aller vous balader avec votre compagnon à quatre pattes.

Rappelez-vous que le propriétaire d'un chien est toujours responsable de son animal : si votre chien mord un promeneur, vous en êtes légalement responsable, d'où la nécessité de le tenir en laisse.

Notez par ailleurs que du 15 avril au 30 juin (période de reproduction de nombreuses espèces), la Loi interdit de promener un chien en liberté, même dans les chemins en forêt ou dans les champs. En toutes circonstances, vous êtes tenu de maîtriser et surveiller votre animal.

Pas question par exemple de le laisser débouler dans le jardin ou la cour d'un voisin ! Enfin, lors de vos balades, il vous appartient de ramasser les déjections laissées par votre chien. Vous trouverez dans le village plusieurs distributeurs de sacs destinés au ramassage des excréments.

Merci de veiller à garder le village propre.



## Recensement à 16 ans

N'oubliez pas de vous faire recenser à la mairie de votre domicile : Cette démarche est indispensable et vous donne des droits.

Une attestation de recensement vous sera délivrée par la mairie. Elle est exigée pour passer vos examens et concours ainsi que pour le permis de conduire. Le recensement vous permettra par la suite d'être convoqué pour votre « JAPD », journée d'appel de préparation à la défense.

### Alors n'attendez pas :

Vous venez d'avoir 16 ans : présentez-vous à la mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille pour vous faire recenser.

Vous avez plus de 16 ans et 3 mois et vous n'êtes pas recensé ? Présentez-vous le plus tôt possible à la mairie pour bénéficier de vos droits.

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



## Gendarmerie : opération tranquillité vacances

L'opération tranquillité vacances pour les vacances d'été est reconduite cette année.

La Gendarmerie invite les personnes qui s'absentent de leur domicile durant cette période à s'inscrire auprès de leur service.

Des patrouilles assureront plus particulièrement la sécurité de leur habitation durant leur absence.

Pendant celle-ci, il est recommandé d'aviser le voisinage et de faire en sorte que le domicile paraisse occupé (relevé du courrier et ouverture des volets en journée par une personne de confiance, programmateur électrique, etc.).

Contact : Gendarmerie de Molsheim, tél. **03.88.04.81.10**.

La Gendarmerie incite la population à composer le **17** pour toute personne suspecte.



## Canicule, fortes chaleurs : adoptez les bons réflexes

Le dispositif "Vague de chaleur" est destiné à prévenir et lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule. Les recommandations sont adaptées en fonction de la carte de vigilance météo France.

Les conseils sont simples et adoptables par tous, mais surtout par les personnes fragiles les plus à risques (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes handicapées ou malades à domicile, personnes dépendantes, femmes enceintes, parents de jeunes enfants...) afin de lutter au mieux contre les conséquences de la chaleur :

- **Buvez régulièrement de l'eau** sans attendre d'avoir soif ;
- **Rafrâchissez-vous et mouillez-vous le corps** (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour ;
- **Mangez en quantité suffisante** et ne buvez pas d'alcool ;
- **Évitez de sortir aux heures les plus chaudes** et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...) **en respectant les gestes barrières** ;
- **Évitez les efforts physiques** ;
- **Maintenez votre logement frais** (fermez fenêtres et volets la journée ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- **Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles** à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide ;

Consultez régulièrement le site de **Météo-France** pour vous informer et suivez les recommandations des autorités locales (préfecture ou Agence régionale de santé).



# E tat C ivil

## GRANDS ANNIVERSAIRES

### JUILLET

Monsieur **Pierre DIETRICH**,  
Né le 4 juillet 1928, a fêté ses 96 ans  
Monsieur **Gérard TROESTLER**,  
Né le 9 juillet 1941, a fêté ses 83 ans  
Madame **Agnès FLAESCH**,  
Née le 14 juillet 1940, fêtera ses 84 ans  
Madame **Marguerite KUNTZ**,  
Née le 17 juillet 1930, fêtera ses 94 ans



### MARIAGE

IGCI **Aleyna** et **OZGUL Mikail**

Le 11 mai 2024 à SOULTZ-LES-BAINS



### AOÛT

Madame **Odile ZERR**,  
Née le 2 août 1941, fêtera ses 83 ans  
Monsieur **Lucien GOETZ**,  
Né le 4 août 1939, fêtera ses 85 ans  
Madame **Marie-Anne SCHMITT**,  
Née le 8 août 1936, fêtera ses 88 ans  
Madame **Anne-Marie SCHAFFNER**,  
Née le 11 août 1938, fêtera ses 86 ans  
Madame **Brigitte MASTIO**,  
Née le 19 août 1943, fêtera ses 81 ans  
Monsieur **Pierre MORIN**,  
Né le 23 août 1940, fêtera ses 84 ans

### NAISSANCE

**Alice SAINT-JOURS**, née le 3 juillet 2024  
*Fille de Jessica RUDLER et de Olivier SAINT-JOURS*



## Découverte de S oultz-les-B ains

### Souvenirs, Souvenirs, ....

Le soleil est au plus haut au solstice, il brille le plus longtemps, il faut le soutenir en allumant de grands feux au sol, il ne faudrait pas qu'il s'abîme, quand même.

Au Moyen-Âge, les feux de solstices ou feux solsticiaux, étaient allumés aux points de croisement des chemins, dans les champs, pour empêcher que les sorcières et magiciennes n'y passent pendant cette nuit ; on y brûlait parfois les herbes cueillies le jour de la Saint-Jean, pour se protéger contre la foudre, le tonnerre, les orages et on pensait écarter par ces fumigations les démons et les tempêtes.

Après avoir tenté d'empêcher cette fête païenne, mis en place des règles pour contenir la fête, l'Eglise l'a christianisée en la dédiant à Saint-Jean, le Baptiste, celui qui a baptisé le Christ. En Alsace, on dit Johànni ou Johànn pour Jean, c'est pour cela que le feu de la Sain-Jean en Alsace, c'est littéralement le Johànnfir. Oui, Fiir, le feu, comme en anglais. Les habitants construisent le Fäckel, le bûcher, et on fait la fête devant le feu allumé à la nuit tombée, devant un Humpa et des Flämmeküechle. Il y a les conscrits, les pompiers. Une fois que le feu baissait en intensité, certains villageois le franchissaient pour être préservés des maladies. La hauteur du saut par-dessus le feu était proportionnelle à la quantité des récoltes qu'un paysan pouvait espérer.



Ailleurs, on promenait le bétail dans la fumée épaisse du feu (que l'on stimulait en ajoutant du bois vert ou des herbes). Les fumigations étaient censées avoir un pouvoir protecteur. Et les jeunes couples l'enjambaient pour garantir la fécondité (ou la promesse de mariage dans l'année).

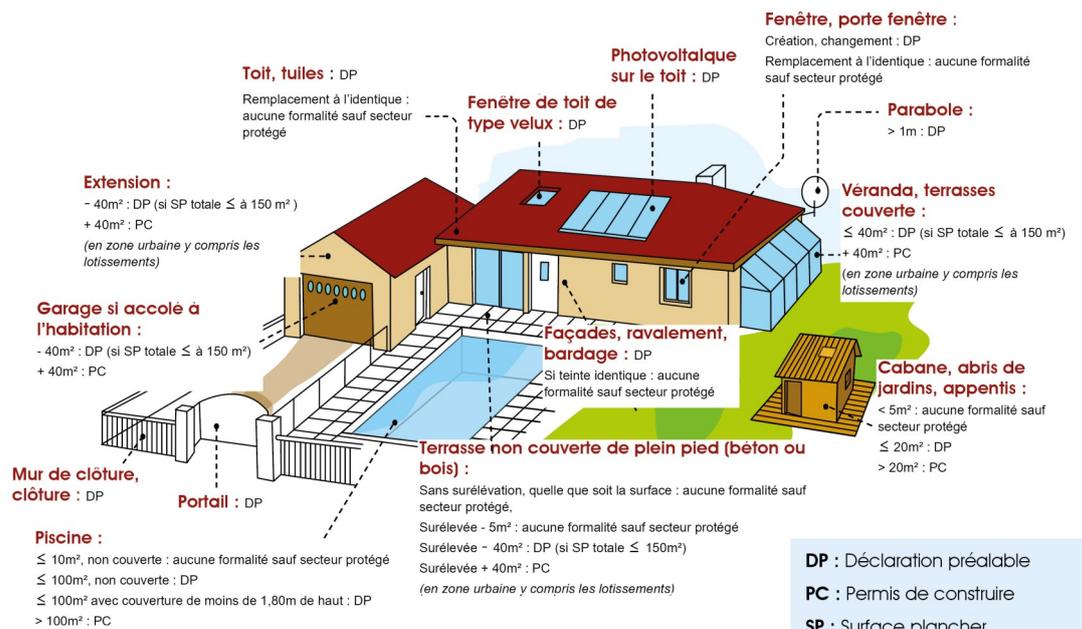




Demandeur	Objet	Adresse du demandeur	Date de la décision
Mme Cassandra REISS	Remplacement de fenêtre et porte d'entrée <i>10, rue de Saverne</i>	13, rue du Wege 67190 MUTZIG	A : 03/05/2024
SCI le Biblenhof	Requalification paysagère du stationnement <i>2, rue de Biblenheim</i>	16, rue Ste Hélène 67000 STRASBOURG	A : 15/05/2024
M. Paul MURA	Mise en place d'une isolation extérieur, remplacement des menuiseries et ajouts de vélux <i>11, rue de Strasbourg</i>	42, rue Saint Florent 67200 STRASBOURG	A : 23/05/2024
M. Frédéric NEUBURGER	Divers panneaux <i>18, rue de Saverne</i>	18, rue de Saverne 67120 SOULTZ-LES-BAINS	A : 27/05/2024
M. et Mme Jonathan SANCHEZ	Création d'un mur <i>5, rue Saint Marc</i>	5, rue Saint Marc 67120 SOULTZ-LES-BAINS	A : 07/06/2024

## Attention

La Commune de SOULTZ-LES-BAINS est soumise à l'avis de l'Architecte de France. Avant tout travaux dans le périmètre ou en dehors, pensez à consulter les services de la mairie et surtout, ne signer pas de devis avant prise de renseignements.



## Publicité et enseignes

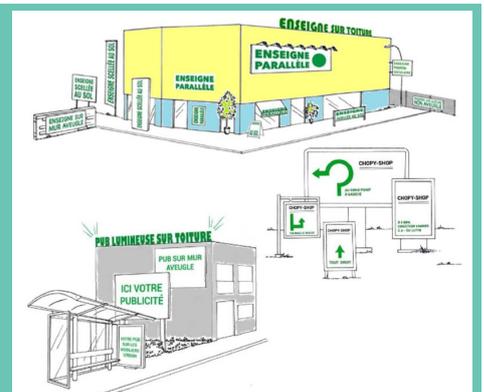
Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la Commune de SOULTZ-LES-BAINS est en charge de la publicité et des enseignes sur l'ensemble du ban communal.

Trois catégories sont ainsi concernées par ce dispositif à savoir, les enseignes, pré-enseignes et les publicités.

Aussi, il est rappelé à l'ensemble des habitants, associations, particuliers ou commerçants qu'avant toute réalisation d'un des trois dispositifs ci-dessus mentionné, un dossier de demande d'installation est à déposer en Mairie pour instruction et validation avant tout travaux et commande de matériel.

Les dispositifs réglementés sont visibles des « voies ouvertes à la circulation publique »

**Attention :** la publicité éphémère est également concernée par cette nouvelle disposition réglementaire.



## Cet été, je composte et je jardine au naturel !

Bien faire son compost, ça s'apprend ! Le Select'om vous donne rendez-vous dans son jardin pédagogique, en famille, tout l'été pour parler compostage, gestion des déchets verts et jardinage au naturel !

Les ateliers compostage et jardin permettent d'**initier et de sensibiliser les habitants aux principes du compostage**. Que vous soyez débutant ou déjà initié, ces ateliers sont ouverts à tous et gratuits.

Stessie, notre maître composteur et animatrice tri et prévention des déchets au Select'om, répondra à toutes les questions que vous vous posez :

- où installer son composteur et quels déchets y mettre,
- comment accélérer le processus de décomposition des déchets,
- que faire de ses déchets verts,
- comment bien jardiner au naturel et favoriser la biodiversité dans son jardin,
- comment utiliser son compost, etc.



### *Vos prochains rendez-vous*

<p><b>Compostage et jardinage au naturel</b></p> <p><b>Jeudi 25 juillet 2024</b></p>	<p><b>MOLSHEIM / ALTORF</b></p>	<p>Au jardin du Select'om</p> <p>130 rue de Dachstein ALTORF</p>	<p><b>de 18h à 20h</b></p>
<p><b>Compostage et jardinage au naturel</b></p> <p><b>Mercredi 28 août 2024</b></p>	<p><b>MOLSHEIM / ALTORF</b></p>	<p>Au jardin du Select'om</p> <p>130 rue de Dachstein ALTORF</p>	<p><b>de 16h à 18h</b></p>

Les enfants sont bienvenus à toutes nos animations au jardin pédagogique.

Des activités adaptées leur seront proposées.

*Attention nos animations d'été au jardin sont susceptibles d'être annulées en cas de mauvais temps. Un mail sera envoyé aux participants quelques jours en amont en cas d'annulation, merci de votre compréhension.*

Inscrivez-vous au Select'om au : 03.88.47.92.20 – [dechets.prevention@select-om.com](mailto:dechets.prevention@select-om.com)

### Déchèteries



Triions toujours plus nos déchets, les déchèteries les plus proches,

- Marlenheim : Rue de l'Usine. Tél. : **03.88.33.56.12**

Horaires : Mardi de 13h30 à 19h00

Jeudi et Samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

- Molsheim : 52 Route Industrielle de la Hardt.

Tél. : **03.88.47.92.20**

Horaires : du Mardi au Samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

**Les déchèteries sont fermées les jours fériés.**

Prochaines collectes sélectives :  
19/07 et 16/08

Pour les déchets ménagers spéciaux (acides, bases, phytosanitaires, pâteux et solvants) sont acceptés tous les jours d'ouvertures à la déchèterie de Molsheim et deux fois par an dans les autres déchèteries.

Notons que les déchets dangereux sont acceptés dans la limite de 30 kg par foyer pour les particuliers.

Pour plus d'information sur le site internet du Select'om : [Accueil - Select'om \(select-om.com\)](http://select-om.com)

## Sauvetage d'un blaireau accidenté



Mi mars un promeneur a vu un blaireau gisant dans le fossé après la sortie du village rue du Fort, en pleine après midi. Il est apparemment blessé.

Cet animal sauvage a une activité nocturne ; qui plus est, il est très craintif vis-à-vis des humains qu'il détecte grâce à son odorat plus développé que celui d'un chien – et 700 fois plus que celui de l'humain. Il est donc tout à fait improbable de voir un blaireau en plein jour et surtout sans qu'il fuit.

Ce promeneur a eu le bon réflexe de prévenir la mairie, qui m'a de suite informée. J'ai pu me rendre de suite sur les lieux, et nous avons fait appel à l'unité d'intervention spécialisée des pompiers de Molsheim, qui sont arrivés très rapidement. En parallèle, nous avons contacté le centre LPO de Rosenwiller pour qu'il confirme sa prise en charge.

Si la blairelle, car il s'agissait d'une femelle gestante, a pu être secourue rapidement après sa découverte, le vétérinaire partenaire de la LPO n'a malheureusement pas pu la sauver ; elle avait de multiples fractures du bassin. Elle a dû souffrir longtemps et c'est triste, car la collision avec un véhicule s'est probablement produite sur la période nocturne.



Voilà madame blairelle qui n'était plus capable de fuir



Nous tenons à remercier ce promeneur vigilant et bienveillant qui a donné l'alerte et qui est resté sur place pour veiller à la prise en charge d'un animal en détresse. Merci également au le SIS67 et la LPO pour la prise en charge de cette belle blairelle .

*Texte et photos : Jacqueline KNITTEL*

## Voilà à nouveau une année sportive d'écoulée, la 4ème pour la CTC Marle-Soultz...

**Côté sportif**, nos 12 équipes (7 masculines et 4 féminines + 1 loisir) ont eu des fortunes diverses. En Séniors Masculins, les 3 équipes finissent au moins à la 5ème place dans des groupes d'une douzaine d'équipes. Les féminines côté Soultz ont mieux conclu l'année sportive en arrivant en milieu de tableau. Les féminines de Marlenheim auront eu plus de difficultés en perdant plusieurs matchs de peu mais le maintien est assuré!

Chez nos jeunes, les équipes U13, U15 et U17 masculines, ont fait de très bonnes phases dans des poules plutôt basses mais ce fut plus compliqué en poule haute.

Chez les petits nouveaux U11, les masculins auront eu plus de réussite que les féminines mais il faut ajouter qu'elles ont eu le mérite de tenir jusqu'au bout pour une équipe à moitié surclassée.

Les loisirs du lundi soir, eux, ont pu faire 2 matchs amicaux contre l'équipe d'Obernai. Perdus pour les deux (mais que de 2 points pour le dernier !)... mais le plus important est la 3ème mi-temps et le côté festif !

**Côté festivités** justement, plusieurs soirées ont été organisées comme par exemple la soirée paella à Soultz Les Bains le 13 avril (où nous n'avons malheureusement eu que peu de personnes). Les anciennes et anciens basketteurs ont pu se retrouver lors de 2 soirées pour se rappeler le bon vieux temps! Merci à eux pour leur bonne humeur!

Les comités et bénévoles des 2 clubs ont également assuré le service lors de l'AG du Crédit Mutuel et 2 soirées des représentations des Nuits Théâtrales à Marlenheim.

Nous avons clôturé l'année sportive le samedi 8 juin avec notre habituelle fête suivant le dernier entraînement de l'école de basket (sous forme de petits jeux) avec un grand barbecue suivi de de matchs parents-enfants pour les équipes de jeunes. Une très belle journée où tout le monde a pu s'amuser et passer un bon moment.

Les équipes U9 et U11 masculines ont eu le droit à une prolongation en participant à la "Fête du Mini Basket", organisée par le Comité du Basket 67, le dimanche 23 juin sur le parking du Super U de Truchtersheim (merci à Joshua et Mathéo d'avoir fait les arbitres bénévoles).

Voici ci-dessous quelques photos liées à différentes festivités de ce début d'année 2024.



*Nos "anciennes et anciens"*



*Ecole d'arbitrage animée par Béné*



*Fête de l'école de basket*



*Match parents-enfants U11M*



*Match parents-enfants U13M*



*U9 et U11 Masculines à la fête du mini basket*

L'année sportive 2024 se finit déjà et il faut déjà préparer la rentrée ... En effet, avec une école de basket créant de l'attraction, **la CTC Marle-Sultz comptera au moins 14 équipes l'année prochaine, avec 3 équipes jeunes supplémentaires** ! Ceci n'est pas de tout repos car il faut bien sûr trouver les encadrants mais également des créneaux pour les entraînements en nombre et qui conviennent en termes d'horaire.

Il va aussi falloir rapidement organiser le tournoi de rentrée de septembre pour les jeunes et moins jeunes.

Nous savons toutefois que **nous pouvons compter sur des comités et des bénévoles actifs mais également sur nos sponsors et aux mairies** que nous remercions et qui nous permettent d'assurer la pérennité de nos 2 clubs, assurant ainsi un travail et un investissement de longue haleine pour tous nos licenciés.

Merci à tous et nous vous souhaitons un bel été !

## Travaux / Histoire Maison KLUGESHERZ Soultz-Les-Bains

### Une histoire de famille

Depuis 1788, la famille KLUGESHERZ propose son pain ainsi que d'autres produits boulangers. C'est en 1992 que Jean-Luc développe le côté pâtisserie.

Déjà huit générations de boulangers-pâtisseries sont passés par là !

Aujourd'hui se sont les 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> générations qui travaillent mains dans la mains. Chacune apportant ses idées, tant en production, qu'en boutique ou développement sur les réseaux.

### Les produits

Depuis toujours, notre famille souhaite offrir le meilleur à ses clients en travaillant des matières premières de qualité. Farine Label Rouge, œufs et lait de la ferme... Que de bons ingrédients pour régaler les papilles et garder le bon goût des traditions !

### Les travaux

En avril 2023, les travaux démarrent, c'est le projet d'une vie qui se réalise pour nos deux générations. Agrandissement du local de production, rénovation de la boutique et création d'un nouveau salon de thé.

*« Nous souhaitons une boutique qui nous ressemble »* des tons clairs, des produits mis en valeur et une ambiance cocooning au bord de la nature.

Pendant les travaux du magasin, une boutique éphémère avait été installée afin que nos gourmandises restent accessibles.

Le 7 novembre 2023, ouverture de la nouvelle boutique.

Une belle concrétisation après de nombreuses heures de travail et de préparation.

Nous remercions de tout cœur tout ceux qui ont participé à la réalisation de ce projet ainsi que nos fidèles clients pour leur soutien et sourires quotidien.

Véronique, Jean-Luc, Elodie et Julien ainsi que leur équipe ont le plaisir de vous accueillir au quotidien dans leur maison aux mille et une gourmandises.



# Une conférence sur le village disparu de Biblenheim

DNA du 12 mai 2024

Lancé le 12 janvier, le cycle de conférences "Archéologie, quoi de neuf ?" proposé par la Société d'histoire et d'archéologie de Molsheim et environs (Shame) s'achèvera le 17 mai avec une rencontre consacrée au village disparu de Biblenheim, situé sur le ban de l'actuelle commune de Sultz-les-Bains.

À la suite d'une demande d'aménagement d'un lotissement à proximité de l'auberge du Biblenhof à Sultz-les-Bains, Archéologie Alsace était intervenu en juin 2021 pour effectuer un diagnostic. « On a fait huit tranchées sur place, à l'aide d'une pelle mécanique de petite taille. Et on s'est rendu compte qu'il y avait des vestiges de l'habitat médiéval conservés en dessous du sol de prairie actuelle », explique Bastien Prévot, archéologue territorial.



Vue générale de la fouille depuis le nord-ouest, avec l'auberge du Biblenhof en arrière-plan. Photo Bastien Prévot

## Un déclin progressif au fil des conflits

« L'année suivante, une fouille préventive a permis de mettre en évidence des vestiges de quatre bâtiments dont la datation s'échelonne du XV<sup>e</sup> siècle au courant du XVII<sup>e</sup> siècle, ainsi que de la céramique, des outils en métal liés à l'agriculture, des frag-

ments de verre ou encore quelques ossements d'animaux consommés pendant les repas », poursuit-il.

Selon le spécialiste, grâce au croisement des archives et des données archéologiques, il s'agirait du village disparu de Biblenheim qui était localisé non loin de l'auberge du Biblenhof : « À partir de 1556, le village n'est plus une commu-

ne mais devient un hameau qui connaît un déclin progressif au fil des conflits et des passages de troupes. »

Les investigations menées sur place ont permis aux archéologues d'apporter des informations sur le développement et l'abandon de cet habitat entre le XII<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle. Elles seront présentées au public lors de la

conférence qui aura lieu le 17 mai à 20 h au cinéma Le Trèfle. La conférence sera précédée, à 18 h 45, de l'assemblée générale de la Société d'histoire et d'archéologie de Molsheim et environs.

### ● Ch. H-W.

Inscription gratuite et obligatoire auprès de Sylvianne Schertzer : 07 60 21 29 77 ou [sylvianesz@hotmail.com](mailto:sylvianesz@hotmail.com).

## Le Jardin des folles envies, un éden de biodiversité qui s'est ouvert pour la fête de la Nature

À Sultz-les-Bains, dimanche 26 mai, à l'occasion de la fête de la Nature, Olivier Saint-Jours, a accueilli les visiteurs dans son Jardin des folles envies, un lieu de bien-être et de communion avec la biodiversité.

Depuis quatre ans, Olivier Saint-Jours, transforme continuellement son jardin modeste en un impressionnant sanctuaire de bien-être.

Et tout au long de l'après-midi dimanche, de nombreux visiteurs ont afflué pour découvrir ce jardin conçu comme un espace de communion avec la nature environnante. « Comme ça sent bon la nature ! », s'est exclamé Christian, un jardinier amateur de Molsheim, en passant la porte d'entrée. Et il ne se doutait pas encore de toutes les merveilles que renfermait le jardin. Il s'est très vite aperçu que chaque centimètre carré de ce havre de paix abritait une richesse insoupçonnée de biodiversité.

### Mini-marais, tas de bois morts, fleurs mellifères sauvages etc.

Avec passion, Olivier Saint-Jours, a présenté ses diverses créations de biotopes, comme les mares naturelles, les mini-marais, les tas de bois morts abritant une myriade de micro-organismes essentiels à l'écosystème, les arbres et arbustes indigènes locaux, les fleurs mellifères sauvages, les zones d'herbes folles créant des corridors naturels pour les pollinisateurs et aussi les logis diversifiés, tels que les nichoirs pour oiseaux ou le tout nouvel abri destiné aux chauves-souris.



DNA du 26 mai 2024

Soultz-les-Bains

# La future maison médicale menacée par un recours

DNA du 8 juin 2024

Le projet de maison médicale porté par le pharmacien Nicola Friedrich est de nouveau menacé par un recours déposé par des voisins. Si le chantier continue pour l'instant, le pharmacien craint qu'une éventuelle suspension ordonnée par le tribunal administratif y mette un coup d'arrêt.

**L**a future maison médicale de Soultz-les-Bains va-t-elle ouvrir un jour ? Le porteur du projet, le pharmacien Nicolas Friedrich ne cache pas son inquiétude. Des voisins ont déposé un « référé suspension » contre le chantier en cours sur l'emprise des numéros 32 et 34 de la route de Molsheim.

Le tribunal administratif de Strasbourg devrait étudier prochainement leur demande. Si leurs arguments sont jugés recevables, le tribunal peut ordonner la suspension du chantier.

## Le projet suspendu à une décision de justice

C'est ce que redoute Nicolas Friedrich : « S'il était suspendu, on ne sait pas quand il pourrait reprendre. J'ai peur que les médecins et les infirmières qui ont prévu de s'installer dans cette maison médicale finissent par se décourager. D'autre part, il faut payer les entreprises. J'ai investi des sommes astronomiques dans ce projet. » 1,5 million d'euros, précisément.

« Si jamais le projet devait tomber à l'eau je devrais mettre la clé sous la porte, prévient le pharmacien de Soultz-les-Bains. » Les plaignants avaient déposé un recours en conten-



Le pharmacien Nicolas Friedrich avait dû faire face à un premier recours avant de pouvoir entamer les travaux de sa maison médicale. Photo archives Boris Marois

## Zoom ► Le projet

Le rez-de-chaussée de la future maison médicale accueillera la pharmacie du village sur 180 m<sup>2</sup>.

- 120 m<sup>2</sup> sont prévus pour recevoir les trois infirmières libérales du village ainsi que deux médecins généralistes, dans deux salles de consultation distinctes.
- À l'étage, la réserve de la pharmacie occupera 100 m<sup>2</sup>.
- Les 200 m restants seront vendus à l'agence immobilière Maps Immobilier qui y installera ses locaux.
- Le parking comptera une trentaine de places.

tieux en début d'année [notre édition du 22 mars].

Ils contestaient le permis de construire délivré par la mairie, en argumentant que qu'aucun bâtiment ne pouvait être construit à moins de 100 mètres de l'élevage de canards à foie gras Doriath, une installation « ICPE » (installation clas-

sée pour la protection de l'environnement). Mickaël Doriath avait d'ailleurs utilisé le même biais avant de trouver un accord avec Nicolas Friedrich. Après négociations, ce dernier avait accepté de changer ses plans en installant le parking du côté des établissements Doriath.

Face à la protestation des voisins voyant d'un mauvais œil une maison médicale se construire près de leurs fenêtres, le pharmacien assure avoir tenté de trouver une solution à l'amiable : « Nous avons répondu à leur demande en leur présentant un devis d'installation paysagiste que nous étions prêts à prendre en charge, dans la limite du raisonnable. Mais je n'ai pas eu de réponse pendant deux mois jusqu'à ce que je reçoive une lettre d'avocat m'informant de ce référé suspensif, alors que les travaux de fondation étaient déjà lancés. »

Pour le moment, rien n'interdit la poursuite du chantier. L'avenir de ce projet est suspendu à la décision du tribunal administratif de Strasbourg.

● Boris Marois

# Une manifestation pour soutenir un projet médical

Lundi 17 juin, le tribunal administratif de Strasbourg, saisi par des voisins, doit décider s'il suspend ou non le chantier de maison médicale en cours à Soultz-les-Bains. Les défenseurs du projet ont manifesté ce dimanche pour marquer leur soutien.

C'est dans une ambiance de kermesse, avec sifflets, crécelles et tambours, que s'est tenue dimanche 16 juin une manifestation inédite, pour soutenir le projet privé de maison médicale de Soultz-les-Bains. Elle était initiée par le pharmacien du village, Nicolas Friedrich, porteur du projet.

## 230 à 350 manifestants

Des riverains contestent le permis de construire délivré par la mairie, arguant qu'au-



Les défenseurs du projet étaient venus du village, mais aussi des alentours. Photos Ch. H-W

cun bâtiment ne peut être construit à moins de 100 mètres de l'élevage de canards à foie gras Doriath, une installation classée ICPE (installation classée pour la protection de l'environnement). Ils ont déposé un recours au tri-

bunal administratif, demandant la suspension du chantier. Il sera étudié ce lundi.

La manifestation a rassemblé 230 à 250 personnes selon les gendarmes. Certaines avec des slogans sur des pancartes, venues de Molsheim, des villages alentour et surtout de Soultz-les-Bains.

« Soultz-les-Bains a besoin de ce projet, qui est une chance et une richesse »

Guy Schmitt, le maire

Lilly de Kirchheim, comme Sylviane et Christian de Molsheim, ont déjà eu recours aux services de la pharmacie de Soultz-les-Bains lorsqu'elle était de garde. Danièle et Carlo sont venus en

voisins.

Tous exprimaient leur incompréhension face à l'attitude des voisins opposés à ce projet : « Nous avons besoin de cette maison médicale, la pharmacie doit être plus accessible et la présence des médecins et infirmières permettra de maintenir le dynamisme du village » disaient les uns. « Il faut raisonner au niveau de l'intercommunalité, ce projet est bénéfique pour l'ensemble du territoire », avançait un autre.

Le maire, Guy Schmitt, a pris la parole pour dire que « Soultz-les-Bains a besoin de ce projet, qui est une chance et une richesse pour le village ».

Après avoir remercié les personnes présentes, Nicolas Friedrich a rappelé sa détermination et conclu : « S'il faut venir tous les dimanches, je viendrai ».

● Ch. H-W



Le maire Guy Schmitt est venu exprimer son soutien à Nicolas Friedrich et à son projet.



Votre journal local et quotidien  
Abonnez vous au journal

La Commune de Soultz-les-Bains recherche toujours, via les Dernières Nouvelles d'Alsace, un correspondant local pour relayer les informations de notre village.

Plus d'informations au 03 88 49 70 60.

# Les Événements Passés

## Fête des Voisins de la rue des Vergers et Rue des Vignes

Les habitants de quartier des Vergers se sont retrouvés, dimanche le 9 juin 2024, pour la 14<sup>ème</sup> FÊTE DES VOISINS, jour des élections européennes.



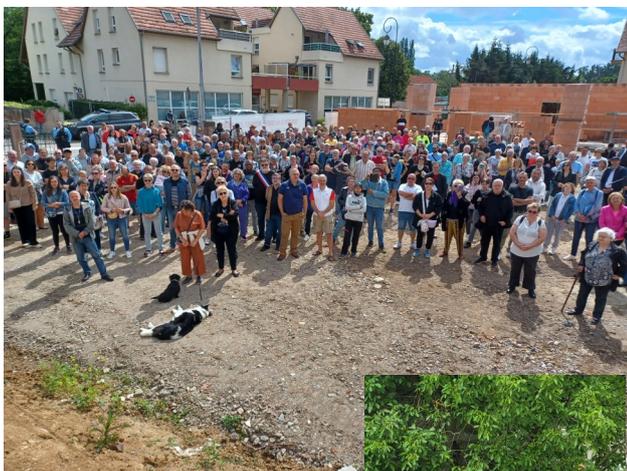
La 14<sup>ème</sup> rencontre s'est déroulée dans la plus grande convivialité et bonne humeur générale entre les différentes générations présentes.

Les joyeux lurons se sont quittés au courant de la soirée en se donnant rendez vous pour la 15<sup>ème</sup> édition en 2025.



## Manifestation pour la réalisation de la pharmacie

Samedi 16 juin 2024, de nombreux soultzois et habitants d'autres communes sont venu apporter leur soutien au projet de réalisation de la maison médicale de Soultz-Les-Bains.



*Merci à tous pour votre participation et votre soutien*

## Marathon du Vignoble 2024

Dimanche 23 juin, une trentaine de bénévoles de Soultz-les-Bains ont rejoint leurs emplacement afin d'assurer la sécurité et la collation des coureurs de la 18<sup>ème</sup> édition du marathon du vignoble de passage sur le ban de la Commune.

Le Marathon du vignoble, ce sont des coureurs et des performances. Mais aussi (surtout ?) des déguisements, des vins alsaciens et des plats régionaux servis aux participants qui viennent pour s'amuser plutôt que pour faire un chrono.

bénévoles étaient également rejoint par 2 groupes de musique, l'un au niveau des ateliers municipaux et l'autre au niveau de l'aire de pique-nique derrière l'ancienne gare.

Cette 18<sup>ème</sup> édition du marathon s'est conclu par un moment de convivialité autour d'une bonne tarte flambée à l'étang de pêche.

*Merci aux bénévoles  
et rendez-vous l'année prochaine !!!*



## Animation bibliothèque



La Soupe aux jeux, animation régulière à la bibliothèque de Soultz les bains grâce à la présence indéfectible de Mr Oster, propose des jeux de société variés aux enfants à partir de l'école élémentaire.

Parfois s'y glisse même un enfant scolarisé en maternelle !

La dernière séance avant les vacances de l'été a eu lieu samedi le 6 juillet.

Les enfants présents jouent toujours avec le même plaisir et la même envie de gagner. Et la contagion gagne parfois les adultes !

Rendez vous au trimestre de la rentrée !



## Insolite

## Elections législatives 2024

Dimanche 30 juin 2024 ont eu lieu les élections législatives—1er tour.

Lors de cette journée et plus au moment du dépouillement, un journaliste des DNA est venu assister à cette dernière opération électorale.

Suite à son passage, nous avons eu la grande surprise de voir qu'une des photos réalisées par le photographe a servi d'illustration pour le journal italien de la RAI.

Visible sur TF1+ dans le Replay du « 19h30 Média » de l'émission Quotidien vers 6min35.



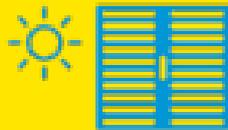


## CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



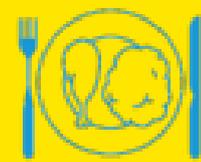
Mouiller son corps  
et se ventiler



Maintenir sa maison  
au frais : fermer  
les volets le jour



Donner et prendre  
des nouvelles  
de ses proches



Manger en  
quantité suffisante



Ne pas boire  
d'alcool

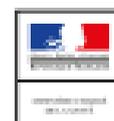


Éviter les efforts  
physiques

### BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15**

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
[www.social-sante.gouv.fr/canicule](http://www.social-sante.gouv.fr/canicule) • [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) • #canicule



## HORAIRES D'ETE AU MOIS DE JUILLET :

MARDI de 16h30 à 18h30

SAMEDI de 9h30 à 11h30



## PRET :

*Six livres ou magazines  
pour six semaines !*

**BONNES  
VACANCES !!**

## FERMETURE ESTIVALE :

Du 1<sup>er</sup> au 31 août.

## REOUVERTURE :

Mardi

3 septembre 2024.

D'autres photos sur le blog : [bibliosoultz.canalblog.com](http://bibliosoultz.canalblog.com)

*Bibliothèque de SOULTZ-LES-BAINS - 8, rue des Sœurs*

## Journée du patrimoine 2024

Maman, les petits bateaux...

Dans le cadre des journées du patrimoine, la bibliothèque de Soultz les bains ouvre ses portes le dimanche 22 septembre 2024 de 14h à 18h.

Venez découvrir l'armada de Serge : bateau de plaisance, barque de pêcheur ou encore pédalo, tous ces (petits) bateaux témoignent de la passion de Mr Meyer pour les modèles réduits.



Clou du spectacle : une barge du débarquement d'une longueur de 1,20m ! En cette date anniversaire, un petit rappel à notre mémoire. Soyez nombreux, petits et grands à admirer les pièces de cette incroyable collection. Entrée libre.



*Plus d'information sur les journées du patrimoine dans le prochain BIC*

## Coordonnées de la Bibliothèque

**Adresse :** 8 rue des Sœurs

**Tél :** 03.69.32.35.91 (aux horaires d'ouverture uniquement)

**Courriel :** [bibliotheque@soultz-les-bains.fr](mailto:bibliotheque@soultz-les-bains.fr)

**D'autres photos sur le blog :** [bibliosoultz.canalblog.com](http://bibliosoultz.canalblog.com)

## Horaires d'Ouverture

Mardi de 16h30 à 18h30

Mercredi de 9h30 à 11h30

Vendredi de 17h00 à 19h00

Samedi de 9h30 à 11h30

## Et qu'a-t-on fait en maternelle au mois de juin ?



Les



3 juin, nous sommes allés à Naturo'park à Hunawihr avec 2 autres classes.

Nous avons vu – entre autres – 3 espèces protégées : la cigogne blanche d'Alsace, la loutre d'Europe et le grand hamster d'Alsace (pas si grand que ça d'ailleurs !)

Le 10 juin, nous sommes allés voir nos correspondants à Schwabwiller. Nous nous étions entraînés en amont à l'école et avec eux, nous avons réalisé une mini-olympiade : courir vite, courir longtemps, courir en franchissant des obstacles, lancer précis, lancer loin, sauter loin et sauter haut. Et surtout, une épreuve équestre à dos de poneys. Le tout s'est terminé avec un vrai podium avec remise de médailles or, argent et bronze comme de vrais champions.



Le 24 juin, Jacqueline Knittel, nous a emmené voir les chèvres du Jesselsberg. Sur le chemin, elle nous a expliqué de nombreuses choses sur la nature et arrivés au bas de l'enclos, elle nous a exceptionnellement permis de rentrer pour faire des gratouilles aux chèvres.

Belle sensibilisation à notre environnement proche, à la richesse de notre colline.

A renouveler autant que possible !

Un grand merci à elle.

## Activité Hand fauteuils.

Le mardi 7 mai 2024, notre classe est allée au Hall des Sports pour apprendre à pratiquer le hand fauteuils. Un animateur qui s'appelle Arthur nous a expliqué comment utiliser des fauteuils spécialisés pour le sport. Il nous a expliqué qu'il y avait une sorte d'élastique au niveau des pieds pour éviter de tomber et de se faire mal aux jambes. Les grandes roues des fauteuils étaient de travers pour qu'ils soient stables. Ils étaient un peu difficile à manier et quand nous devions poser la balle sur nos jambes, elle tombait. Nous n'avions pas le droit de la coincer. Nous avons appris à avancer, à reculer, à tourner, à accélérer et à freiner mais aussi qu'il fallait donner des grands coups pour aller plus vite, au lieu de donner plein de petits coups au niveau des barres autour des roues. Nous devons utiliser uniquement les mains car les jambes et les pieds ne devaient pas bouger.



Nous avons fait une course de relais. Les gagnants pouvaient choisir un gage pour les perdants : c'était celui de réaliser un ou deux tours de terrain en fauteuils. C'était difficile ! Nous avons également suivi un parcours sur lequel nous avons slalomé. Ensuite nous avons appris à tirer dans un but. L'objectif est de marquer le plus de points comme au handball.

Pendant que nous avons pris notre goûter à l'extérieur du Hall, les élèves de maternelle et du CP-CE1 ont essayé les fauteuils. Ils ont fait des aller-retour sur le terrain et ils ont beaucoup aimé. Ils ont bien réussi à manier les fauteuils.



Arthur nous a aussi expliqué que le hand fauteuil n'était pas réservé aux personnes souffrant d'un handicap moteur mais que les personnes valides peuvent également pratiquer ce sport. Ce n'est pas un sport paralympique pour le moment, donc nous ne pourrons pas le voir à Paris.

Nous pensions que cela allait être facile mais pas du tout. Il n'est pas évident de se déplacer en fauteuil. Nous avons tout de même beaucoup apprécié d'avoir pu tester ce sport.

*Texte écrit par les élèves du CE2/CM1/CM2.*

## Une journée au Naturoparc à Hunawihr.

Le lundi 3 juin 2024, toute l'école est allée au Naturoparc. C'est un endroit avec plein d'animaux que l'on peut rencontrer dans la région.

Nous avons été accueillis par une animatrice qui nous a expliqué les règles de sécurité du Naturoparc. Puis nous avons déposé nos sacs dans une énorme tente. Ensuite, la maîtresse nous a distribué à chacun un petit carnet de détective sur la nature et nous sommes partis, par groupes, dans le parc pour le visiter. Nous avons cherché plein de petits indices sur des panneaux explicatifs et nous avons appris que les piscivores sont des animaux qui ne mangent que des poissons et que les granivores ne mangent que des graines. Les ragondins, eux, ont les dents oranges car elles contiennent du fer. Les loutres, elles, peuvent rester sous l'eau pendant très longtemps. Leur pelage est imperméable à l'eau et elles creusent des terriers contenant beaucoup de galeries. Certains canards avaient un bec de couleur bleu ; ils voulaient être beaux pour attirer une femelle.



Quand les hiboux et les chouettes mangent un animal, ils recrachent des pelotes de réjection contenant les os, les dents et les poils de ces animaux. Il s'agit des parties de l'animal qu'ils ne digèrent pas. Nous en avons décortiquées par groupes de 2 ou 3 et nous avons découvert plein de mâchoires, de tibias, de côtes... Nous avons appris que les cigognes, elles aussi, recrachent des pelotes de réjection.

Avant de reprendre le bus, nous avons assisté à un petit spectacle sur les animaux avec les élèves des autres classes. Il était question entre autres des régimes alimentaires, des cris des animaux comme le craquètement de la cigogne... Une élève de la classe est montée sur scène pour nourrir des oiseaux en lançant des graines dans l'eau. D'autres élèves ont pu donner à manger aux chèvres.



Nous avons beaucoup aimé cette sortie.

*Texte écrit par les élèves du CE2/CM1/CM2*

**RAPPEL**

**G**este **C**itoyen



### Avis aux jardiniers et aux bricoleurs

Nous rappelons que l'utilisation d'appareils bruyants tels que tondeuses à gazon, perceuses, motoculteurs, tronçonneuses, bétonnière, etc... n'est autorisée à SOULTZ-LES-BAINS que :

- ⇒ les jours ouvrables : de 7 h à 20 h
- ⇒ le samedi : de 7 h à 12 h et de 14 h à 19h

Il est interdit de créer des nuisances sonores en dehors de ces plages, ainsi que les dimanches et jours fériés.

Par ailleurs, vos déchets végétaux peuvent être jetés à la déchetterie de Molsheim ou être compostés au fond du jardin (**brûlages interdits**).

*Nous comptons sur le civisme et le bon sens de chacun pour respecter ces règles simples et la tranquillité du voisinage.*

6

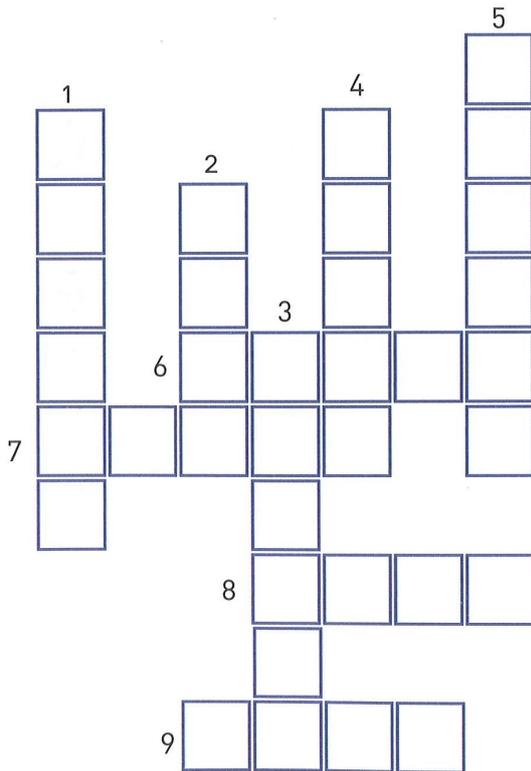
# Myrtilles et douceurs



**A**ramasser soi-même, en plein champ, dans les bois, ou dans une ferme cueillette, à acheter en magasin, fraîche ou surgelée, chacun sa manière, mais à consommer impérativement (en tarte, avec du fromage blanc, crue, cuite...). Car la myrtille, cette petite baie emblématique des Vosges et de l'Alsace, possède en effet de nombreuses vertus thérapeutiques et préventives. Ne dit-on pas, dans la région, que « Quand les myrtilles sont mûres, le médecin peut partir en vacances » ?

## Mots casés

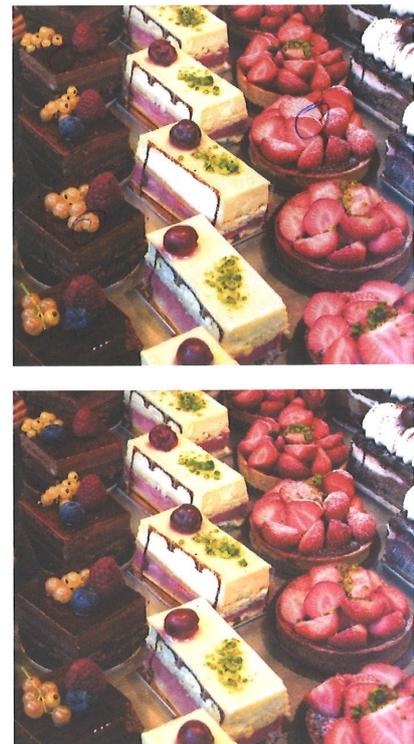
Complétez la grille avec des mots ayant trait à la myrtille.



1. Région dont il est question dans cet ouvrage.
2. À étaler sur le moule.
3. À utiliser plutôt en poudre en pâtisserie.
4. Un autre ingrédient de la tarte aux myrtilles.
5. Couleur de la myrtille.
6. Pâtisserie ronde.
7. Entière, elle est meilleure qu'allégée.
8. Quantité négligeable.
9. Organe amélioré par l'absorbition de myrtilles.

## Le jeu des 7 erreurs

Trouvez les 7 éléments qui différencient ces deux images. Entourez-les.



## Anagramme 1

Placez les lettres dans un ordre différent pour former un autre mot.

EMBE LLIRA

.....



## Tarte aux myrtilles

pâte sablée  
 5 c. à soupe de sucre  
 1 noix de beurre  
 70 g de poudre d'amande  
 2 œufs  
 1 citron  
 400 g de myrtilles

Pour 6 personnes

préparation : 20 min  
 cuisson : 45 min  
 recette très facile

Mélangez dans une jatte, avec un fouet, le sucre, les œufs, la poudre d'amande et le beurre que vous aurez préalablement fait ramollir. Mélangez bien. Ajoutez en dernier le zeste râpé et le jus du citron. Laissez reposer cette préparation 1 heure. Étalez la pâte sablée sur le moule préalablement beurré puis versez la préparation sur la pâte sablée et enfournez pour 30 min. Sortez du four.  
 Ajoutez les myrtilles, repassez au four 15 min.

## Mot intrus

Tous ces mots sont proches de « myrtille », sauf un. Lequel ? Cochez-le.

- airelle
- lucet
- bleuet
- brimbelle
- cynorrhodon



## Anagramme 2

Placez les lettres dans un ordre différent pour former un autre mot.

SUCIONS

.....

## Mots liés

Mettez les bonnes légendes aux photos.



1 .....



2 .....

canneberge

mûre



3 .....



4 .....

framboise

groseille

## Mieux que des lunettes !

La myrtille contient un antioxydant - les flavonoïdes - qui a la propriété d'améliorer la vision. Apparemment, ce sont les aviateurs de la British Royal Air Force qui auraient mis les chercheurs sur la voie. Pendant la Seconde Guerre mondiale, en effet, les pilotes anglais avaient pris l'habitude de consommer de la confiture ou du jus de myrtille pour améliorer leur vision nocturne. Après vérification scientifique, il s'avère que les flavonoïdes libèrent une substance (la rhodopsine) responsable de la sensibilité de l'œil à la lumière.



# A genda à venir

Aujourd'hui, nous vous proposons de découvrir l'agenda prévisionnel de 2024.

Date	Horaires	Lieu	Animation - Organisateur
Vendredi 12 juillet	Entre 17h30 et 21h30	Etang de pêche	Pêche et barbecue organisée par l'Association AAPPMA de Soultz-les-Bains
Samedi 13 juillet	19h00	Parvis de l'Eglise	Commémoration de la Fête Nationale organisé par la Commune de Soultz-les-Bains
Samedi 13 juillet	19h00	Etang de pêche	Animation 13 juillet organisée par l'Association AAPPMA de Soultz-les-Bains
Vendredis 19 juillet et 26 juillet	Entre 17h30 et 21h30	Etang de pêche	Pêche et barbecue organisée par l'Association AAPPMA de Soultz-les-Bains
Vendredis 2 et 9 août	Entre 17h30 et 21h30	Etang de pêche	Pêche et barbecue organisée par l'Association AAPPMA de Soultz-les-Bains
Jeudi 15 août	11h00	Abri d'infanterie IR6	Pique-nique communal organisé par la Commune de Soultz-les-Bains
Samedi 17 août et dimanche 18 août	24 Heures No kill Carpes (16h00 à 16h00)	Etang de pêche	Pêche et Tartes flambées le 17/08 au soir et paëlla le 18/08 à midi ** organisée par l'Association AAPPMA de Soultz-les-Bains
Vendredis 23 et 30 août	Entre 17h30 et 21h30	Etang de pêche	Pêche et barbecue organisée par l'Association AAPPMA de Soultz-les-Bains
Vendredi 30 août	19h00	RDV au parking du hall des sports	Balade nocturne organisé par la Commune de Soultz-les-Bains
Lundi 2 septembre	8h15	Ecole des Pins	Rentrée des Classes
Vendredi 6 septembre	20h00	Mairie	Conseil Municipal
Samedi 7 septembre	Entre 17h30 et 21h30	Etang de pêche	Pêche et Tartes flambées organisée par l'Association AAPPMA de Soultz-les-Bains
Dimanche 22 septembre	Information dans le prochain BIC		Journée du Patrimoine
Dimanche 29 septembre	Information dans le prochain BIC		Vélo-tour de la Com-Com
<b>Attention :</b> cet agenda prévisionnel est susceptible d'évoluer au cours de l'année. Une mise à jour sera réalisée régulièrement dans les différents bulletins municipaux.			** Sur réservation pour le 18/08 auprès de M. Daniel REISSER au 06 31 41 01 26 ou M. Jean-Pierre HENG au 06 33 95 16 66

## Bonnes Vacances à tous...

*Le Conseil Municipal et le personnel de la Mairie vous souhaitent à tous de passer de bonnes vacances et un bon été à Soultz les Bains ou ailleurs.*

*Quoi qu'il en soit, si l'envie vous vient de nous écrire une carte, il ne faut surtout pas hésiter à le faire.*

*Ce sera avec grand plaisir que nous l'afficherons !*



### HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00 et le Mercredi de 14h00 à 17h00

Vous souhaitez un rendez-vous avec le Maire ou un Adjoint ? Nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat au 03 88 38 10 24.

### INFORMATIONS LÉGALES

Bulletin d'Informations Communales - n°338  
Juillet 2024

Edité par la Mairie de Soultz les Bains

Directeur de la publication : Guy SCHMITT, Maire

Informations institutionnelles : [www.soultz-les-bains.fr](http://www.soultz-les-bains.fr)

Brèves / news : [www.facebook.com/SoultzLesBains](https://www.facebook.com/SoultzLesBains)